

# ATELIER PRUNUS AFRICANA MADAGASCAR

Naivasha, Kenya  
8-11 septembre 2008

# CONTEXTE

A sa 16<sup>ème</sup> session à Lima/Pérou en 2006, Madagascar fait partie des 7 pays d'Afrique dans l'aire de répartition du Prunus dont « il faut se préoccuper en urgence »

## CONTEXTE

- Suite aux réponses fournies, la conclusion du Comité pour les plantes (SC57) stipule que :  
« certaines mesures ont été prises pour mettre en œuvre les recommandations mais des progrès restent à faire avant qu'un quota d'exportation prudent révisé, fondé sur l'inventaire du stock sur pied et des estimations de prélèvement durable puisse être établi »

# CONTEXTE

## Recommandation (SC57)

« Si Madagascar cherche à reprendre les exportations des produits de cette espèce, elle doit d'abord donner au Secrétariat des informations sur la manière dont les recommandations du Comité pour les Plantes ont été suivies »

# SYNTHESE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- ❑ 2002 : mise en place du Comité National/CNPa par Arrêté N°4514/2002 du 03 Octobre 2002
- Présidence : Direction Générale en charge des forêts
- Composition
  - - MEEFT : DVRN, Dreeft Analamanga
  - - Ministère en charge de la recherche: Cnarp, Fofifa
  - - Ministère en charge de l'enseignement supérieure ESSA, Faculté des Sciences
  - - Opérateurs

# SYNTHESE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Rôle CNPa : organe d'animation, de réflexion et de coordination

Missions :

- - Elaborer le Plan d'Actions National
- - Animer et suivre l'exécution des actions
- - Coordonner la synergie des actions

## SYNTHESE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- ❑ 2003 : finalisation et validation du Plan d'action national pour la gestion durable du *Prunus africana*
- ❑ Axes d'activités :
  - éco-biologique
  - socio-économique
  - chimique
  - mesures d'accompagnement

# Principales réalisations

- ❑ Volet écobiologique : inventaire de la potentialité (site-pilote Sofia), essais de travaux de régénération, étude phénologique,...)
- ❑ Volet socio-économique : fonctionnement de la filière, étude sur le partage équitable des bénéfices (DEA)
- ❑ Mesures d'accompagnement : texte spécifique

# Technique de récolte

Suivant le texte spécifique :

- Prélever entre 1m au dessus du sol et la plus grande première branche
- À l'aide d'un couteau, pratiquer des incisions verticales de 1m sur le tronc
- Faire des incisions horizontales tous les 50 cm
- Frapper avec un pieu de 20cm de diamètre et pesant environ 5kg pour détacher les portions d'écorces

# Technique de récolte

- Achever l'écorçage en utilisant l'extrémité d'un coutelas
- Utiliser un traitement antifongique pour éviter la pourriture
- Préserver des arbres mères d'au minimum 1 pied à l'hectare pour assurer la régénération naturelle et disposer des sources de matériels de reproduction artificielle

# Commerce

- Dans le passé (volume moyen/an): année 2000 à 2007
  - . Écorces brutes (200T / 16T)
  - . Extrait mou (800kg / 47kg)
- Année 2008(nouvelle convention d'exploitation de 3 ans)
  - . 52T/53T/35T=140T

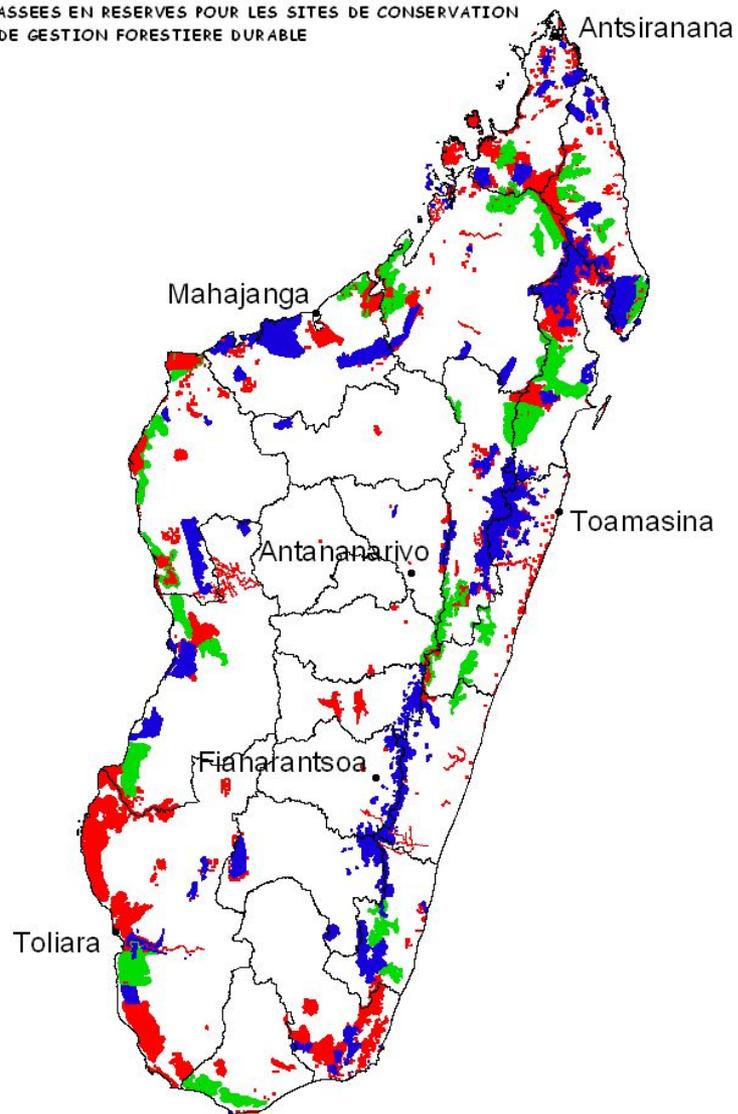
# Biologie et état des espèces

Description : espèce ligneuse arborescente, quinzaine de mètres de hauteur et plus, diamètre dépassant 1 mètre

Distribution géographique: distribution réduite dans les régions montagneuses et sur la falaise orientale en-dessous de 1000m d'altitude

Habitat : forêt ombrophile de montagne, dense humide de moyenne altitude, précipitation supérieure à 1000 mm

LES ZONES CLASSEES EN RESERVES POUR LES SITES DE CONSERVATION  
ET LES SITES DE GESTION FORESTIERE DURABLE



100 0 100 Km

- Chef lieu de Province
- Limite de Région
- Aire Protégée actuelle et Zone de Protection Temporaire
- Zones classées en réserve
- Site potentiel pour les Aires Protégées
- Site potentiel de Gestion Forestière Durable

Sources: DGEF, FTM, ANGAP  
Groupe Taxonomique SAPM et Groupe KoloAla  
Réalisation: SAPM 13 Octobre 2006

# Gestion

Auparavant : exploitation par convention de collecte (PFNL), sans inventaire, sans quota de prélèvement, sans localisation précise d'où problème de contrôle par l'administration, et abondance des récoltes illicites

Gestion actuelle : basée sur le texte spécifique

- Evaluation de la potentialité du lot
- Quota de prélèvement, plan d'aménagement et de gestion
- Précision sur la localisation et la délimitation du lot
- Octroi de permis par voie d'adjudication

# Contrôle et suivi

Trois types de suivi doivent être mis en place

- suivi administratif
- suivi scientifique
- suivi technique
- suivi environnemental

# Contrôle et suivi

## Suivi administratif

- Exploitation des informations reçues (rapport trimestriel) provenant des services déconcentrés, rapports de mission
- Analyse des données au niveau central constituant un tableau de bord aux décideurs
- Transmission des feed-back auprès des services de terrain pour la mise en exécution des décisions

# Contrôle et suivi

## Suivi administratif (suite)

- Respects des lois et textes législatifs en vigueur à différents niveaux (collecte, circulation, commercialisation)
- Recensement des nouvelles informations, documentations relatives à l'espèce à partir des rapports d'étude

# Contrôle et suivi

## Suivi scientifique

- Etablissement d'un programme scientifique commun entre le service technique concerné (organe de gestion) et des institutions scientifiques spécialisées répondant aux exigences des normes de conservation et d'exploitation rationnelle

# Contrôle et suivi

## Suivi scientifique (suite)

- Recueil de données scientifiques dans les programmes de production (ex: inventaire et évaluation du potentiel en vue de fixer un quota de prélèvement durable)

# Contrôle et suivi

## Suivi technique

- Vérification sur terrain du respect des obligations dans le cahier de charge
- Contrôle des produits récoltés (quantité, qualité) en conformité avec le quota autorisé
- Encadrement des opérateurs sur les techniques de production et d'exploitations appropriées

# Contrôle et suivi

## Suivi environnemental

(respect des prescriptions du cahier de charge environnemental) :

- Infrastructures et installations (Pistes et sentiers)
- Préservation de la source aquifère
- Déchets et nuisances sonores
- Réhabilitation des sites
- .....

# Prime

- ( Contribution de l'exploitant dans les activités de sauvegarde de l'espèce)
- Existence du Fond Forestier National et Régional alimentés par les redevances forestières (collecte, exportation)
  - Utilisation : financer les activités de contrôle et les autres activités pour la reconstitution du patrimoine exploité
  - Problème : effectivité des réalisations (fond commun public)

# Protection contre la récolte

(Mesures de prélèvement rationnel)

Respect ces règles de base de l'exploitation forestière :

- . Diamètre minimal exploitable
- . Technique d'écorçage améliorée
- . Obligation de reboisement/enrichissement
- . .....

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les trois mois (Novembre 2006)

- Actions réalisées dans le cadre du plan d'action national dans le site-pilote Sofia (projet Silo National des Graines Forestières)
- Objectifs globaux :
  - . Améliorer les connaissances scientifiques, techniques, sociales et économiques
  - . Evaluer la potentialité de la ressource
  - . Faire l'étude de filière
  - . Elaborer un texte spécifique adapté

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les trois mois (suite)

- Mise en place d'un cadre réglementaire spécifique et adapté
- Connaissance approfondie du fonctionnement de la filière
- Travaux d'inventaire (potentialité, quota)

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les trois mois (suite)

- Connaissance plus approfondies des données éco-biologiques :
  - . Essais de multiplication par bouturage (sous châssis en pépinière ou en serre pour diminuer l'évapo-transpiration), Diamètre : 1cm
  - . Suivi phénologique (floraison, fructification, maturation)
  - . Ecorçage : repousse partie écorcée après 4 mois

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les trois mois (conclusion)

Actions visant à mettre en place une base rationnelle de gestion durable (cadre légal, technique et scientifique) afin de pouvoir par la suite définir un quota d'exportation sur la base de la connaissance du stock sans porter préjudice à la ressource

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les 12 mois (août 2007)

- Evaluation de la potentialité dans 2 lots dans la région de la Sofia
- Cession par voie d'adjudication
- Etude d'impact environnemental/MECIE
- Permis Environnemental sous réserve du respect du Plan de Gestion Environnemental du Projet

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les 12 mois (conclusion)

- Estimations de prélèvement basées sur des inventaires en vue de fixer un quota prudent
- Application de l'article IV de la Convention : toutes envois CITES en général sous approbation de l'Autorité scientifique
- Délivrance de permis d'importation sur présentation préalable du permis export du pays d'origine

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

Dans les 2 ans (Août 2008) : plan de gestion à long terme et le progrès accompli

- Plan de gestion régional (site-pilote) en phase de début d'exécution après notification de l'opérateur
- Inventaire national en cours ( zone Nord) en vue du plan de gestion national

# Mise en œuvre des recommandations

SC57 Doc29

## Dans les 12 mois : conclusion

- Problèmes sur l'interprétation de la mise en œuvre des recommandations et le degré de précision des informations à fournir, moyens financiers
- Doléance pour le report de la date butoir (report d'une année) : renforcement de capacité et évaluation de la potentialité nationale = base des informations pour l'élaboration du plan de gestion à long terme au niveau national

# Perspectives : mise à jour du plan d'actions

- Instauration de pépinières villageoises, multiplication végétative pour passer de l'échelle expérimentale à l'échelle supérieure (bouturage en cascade): projet Bionexx/CIRAD
- Etude sur l'aspect durabilité/méthode d'exploitation et vitesse de reconstitution de l'écorce
- Faisabilité de l'utilisation culture in vitro à grande échelle

# Perspectives : mise à jour du plan d'actions

- Etude sur la variabilité génétique au niveau des différentes régions d'origine et sur l'anatomie (écorce, cambium)
- Etablissement de parcelles de suivi permanent pour le suivi phénologique
- Effet de l'intensité du mode de prélèvement et de la cicatrisation
- Filière économique (marché international)

ATELIER PRUNUS AFRICANA  
Naivasha, Kenya  
8-11 septembre 2008

*Merci de votre aimable attention!*

*Miasotra tompoko!*